

NeoFarm sécurise plus de 30 millions d'euros pour déployer à grande échelle un modèle de production agricole innovant, bio et local



A Saint-Nom-la-Bretèche, le 30 juin 2025 - NeoFarm, entreprise spécialisée dans la conception et la gestion de fermes maraîchères bio et nourricières, entre dans une nouvelle phase de développement avec l'appui d'investisseurs privés et de financements privés et publics issus du plan France 2030, contribuant à la transition et la résilience des filières agricoles et agroalimentaires nationales.

- NeoFarm prévoit **la conception et la mise en route de sa première ferme de grande envergure** (25 ha dont 10 ha sous serres) **à Lisses, dans l'Essonne, dans le courant du second semestre 2025** ; plus de vingt-cinq fermes de ce type verront le jour d'ici à fin 2030.
- Le nouveau financement se compose de **fonds propres, à hauteur de 23 millions d'euros, et d'une aide publique de près de 5 millions d'euros, dans le cadre du plan France 2030**, via le programme « Résilience et capacités agroalimentaires » opéré par Bpifrance. En complément, **un financement bancaire de plusieurs millions d'euros** a été sécurisé, notamment auprès de la BPI.
- **Eurazeo, ADEME Investissement, Cléry et le family office de la famille Schmidt** rejoignent les actionnaires existants : le management de NeoFarm, Technofounders, F.A.M.M. et Duval Ventures.

Depuis 2018, NeoFarm s'est donné pour mission de **concilier écologie, performance agricole et attractivité du métier de maraîcher en en baissant la pénibilité**. L'entreprise développe un modèle de production maraîchère locale, rentable et durable, qui s'appuie à la fois sur l'agronomie, l'agroécologie, la biodiversité et l'innovation technologique. L'objectif est de produire des légumes biologiques à prix compétitifs, tout en garantissant des conditions de travail valorisantes et durables, d'assurer la régénération des sols et de garantir une forte résilience face aux aléas climatiques. En sept ans, et grâce à un premier tour de financement de six millions d'euros, NeoFarm a pu prouver la robustesse de son modèle technologique, au service de la souveraineté alimentaire des territoires.

Inspiré de la permaculture, le projet NeoFarm rend possible un véritable exploit agronomique : cultiver, à grande échelle, en pleine terre, plus d'une vingtaine de variétés de légumes certifiés bio, sans intrants chimiques, avec une autonomie quasi complète en eau. Pensé pour les habitants et leur



territoire, ce modèle innovant et répliquable permet de cultiver sur place, une grande diversité de légumes selon des principes agro-écologiques, en allégeant le quotidien trop souvent intenable des maraîchers.

Ce modèle est rendu possible grâce à la technologie NeoFarm, notamment :

- Un outil robotisé unique, créé par NeoFarm et protégé par trois brevets ;
- Un logiciel de gestion maraîchère, développé en interne afin d'optimiser les opérations agricoles et d'améliorer les connaissances techniques des maraîchers ;
- Une équipe d'ingénieurs, spécialisés en agronomie, en développement de logiciels et en robotique, capable de concevoir et améliorer constamment la technologie NeoFarm tout en l'adaptant aux besoins de chaque ferme.

NeoFarm compte aujourd'hui une trentaine d'employés, 3 sites de production opérationnels et une production annuelle s'élevant à 120 tonnes de légumes. L'intégralité de la production est vendue aux grandes centrales d'achats, dans les réseaux GMS et SMB, aux régies alimentaires des établissements publics ou directement aux consommateurs locaux.

La ferme maraîchère automatisée selon NeoFarm

Un site de production standard, tel que celui prochainement lancé à Lisses en Essonne, à l'été 2025 :

- S'étend sur un terrain de 25 ha, dont
 - 10 ha sous serres, eux-mêmes décomposés en 4 blocs de 2.5 ha, dont chacun est équipé de deux robots
 - 7 ha de zones de biodiversité (3 km de haies ~13 km de bandes fleuries permanentes, +10 mares vivantes et des zones humides)
 - Infrastructures de récupération des eaux pluviales à destination de l'irrigation permettant une autonomie en eau hors période de grande sécheresse.
 - une pépinière et un espace de conditionnement et de préparation des légumes
 - une chambre froide, un espace de stockage de marchandises sèches, des quais de chargement, des locaux techniques, des bureaux et un espace de vie ;
- Comprend plus de 20 espèces de plantes cultivées (par exemple : carottes, tomates, salades, aubergines, concombres, navets) ;
- Abrite 8 outils robotisés Neofarm pilotés par une technologie propriétaire et brevetée, au service du vivant, unique au monde ;
- Emploie plus de 30 maraîchers dans des conditions de travail repensées et améliorées ;
- A une capacité de production annuelle de 1 300 tonnes de légumes, soit l'équivalent de 17 000 élèves nourris chaque année en cantine scolaire.

Thibaut Millet-Taunay, CEO de NeoFarm déclare : *“C'est une satisfaction immense de constater que, sous l'impulsion de nouveaux investisseurs, aux côtés de nos actionnaires historiques, NeoFarm dispose des moyens nécessaires à son passage à l'échelle. Nous avons été impressionnés par la vision et l'impulsion des autorités publiques françaises en matière de futur de l'alimentation. Elles sont*



les partenaires idéales de notre projet et de nos actionnaires, dont l'ambition est simple : faire émerger à grande échelle un modèle de production écologique, nourricier et attractif, qui aura un impact fort et immédiat sur nos territoires et leurs habitants. En tant qu'agriculteur, je suis convaincu du besoin de produire localement des légumes qui ont du goût, bio, accessible à tous - mais cela doit aussi être rentable et moins pénible pour les producteurs”.

Sylvain Waserman, Président de l'ADEME, déclare *“En soutenant NeoFarm, ADEME Investissement s’engage aux côtés d’une entreprise pionnière qui conjugue transition agroécologique et innovation technologique. Ses pratiques agricoles répondent à des enjeux environnementaux majeurs : régénération des sols, réduction des intrants chimiques, adaptation au changement climatique et préservation de la biodiversité. Grâce à des outils robotisés et un logiciel intelligent, NéoFarm permet de concentrer l’action des maraîchers sur les tâches à forte valeur ajoutée et favorise une production locale, accessible et résiliente. Cette initiative innovante ouvre de nouvelles perspectives pour la transformation durable de notre système agricole et notre souveraineté alimentaire.”*

"Matthieu Bonamy (Partner), Pierre Devillard (Partner), Alice Besomi (Managing Director), Antoine Daviaud (Associate) ajoutent : *"NeoFarm conjugue de façon unique l'agroécologie appliquée, la robotique industrielle et le numérique pour développer, construire et opérer des fermes maraîchères durables. Ces fermes permettent à la fois de préserver la biodiversité et d'offrir de meilleures conditions de travail aux agriculteurs qui les opèrent. Nous sommes convaincus qu'elles permettront de répondre à la demande croissante pour une alimentation saine, locale - au juste prix pour les consommateurs. Pour les investisseurs, NeoFarm incarne l'opportunité de soutenir une nouvelle classe d'actifs, résiliente et souveraine, dans les infrastructures. Nous sommes ravis d'accompagner Thibaut et ses équipes dans leur accélération et le déploiement de leurs prochaines fermes, partout en France, au cours des prochaines années."*

A propos de NeoFarm

NeoFarm conçoit, installe et opère des fermes maraîchères automatisées en utilisant les pratiques de l'agroécologie. Afin de répondre aux enjeux de l'agriculture moderne - dépendance aux intrants, pénibilité du travail maraîcher et rentabilité du maraîchage - NeoFarm a développé un modèle de production écologique, attractif, nourricier et compétitif s'appuyant sur une technologie propriétaire et brevetée.

A propos d'ADEME investissement

ADEME Investissement a été créée en décembre 2018 dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir et désormais intégré à France 2030, piloté par le secrétariat général pour l'investissement. Société détenue à 100 % par l'État, elle vise à financer en fonds propres des projets innovants d'infrastructures dans le domaine de la transition énergétique et écologique aux côtés d'acteurs privés. Sa vocation est de pallier les difficultés de financement des unités dites de « premières commerciales ». Elle est dotée d'une enveloppe de 400 millions d'euros.

A propos de France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation



de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

- Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

A propos d'Eurazeo

Eurazeo est un groupe d'investissement européen de premier plan qui gère 36,1 milliards d'euros d'actifs diversifiés dont 26,2 milliards pour le compte de clients institutionnels et de particuliers au travers de ses stratégies de private equity, de dette privée, d'immobilier et d'infrastructures. Le Groupe accompagne plus de 600 entreprises Mid-Market, mettant au service de leur développement l'engagement de ses 400 collaborateurs, son expertise sectorielle, son accès privilégié aux marchés mondiaux via 13 bureaux répartis en Europe, en Asie et aux Etats-Unis, ainsi que son approche responsable de la création de valeur fondée sur la croissance. Son actionnariat institutionnel et familial ainsi que sa structure financière solide lui permettent de s'inscrire dans la durée. Eurazeo dispose de bureaux à Paris, New-York, Londres, Francfort, Berlin, Milan, Madrid, Luxembourg, Shanghai, Séoul, Singapour, Tokyo et São Paulo. Eurazeo est cotée sur Euronext Paris. ISIN : FR000121121 - Bloomberg : RF FP - Reuters : EURA.PA.

A propos de Technofounders

Technofounders est un startup-studio deeptech fondé en 2014 par Pierre et Olivier Le Blainvaux et Yves Matton. En 10 ans, Technofounders a créé et financé 16 startups deeptech dans 3 domaines : la santé, le développement durable et la souveraineté Européenne. Technofounders vise à construire des leaders industriels de demain en misant sur des technologies de ruptures développées dans les laboratoires publics français.

—

Contacts médias

NeoFarm : Shahan Sheikholeslami - Ops Conseil
shahan@ops-conseil.com / +33 6 26 28 62 79

ADEME investissement

Pour en savoir plus www.ademe-investissement.fr/

Eurazeo : Coralie Savin, Group Chief Communications Officer
csavin@eurazeo.com / +33 6 86 89 57 48

Technofounders : Noémie Potdevin
noemie.potdevin.ext@technofounders.com